



Info

Du 18 Janvier au 17
Février 2018

Recensement de la population de notre commune. Un agent recenseur, M Schmitt Maurice, passera chez vous.

28 Janvier 2018
Vecknam game
Au paintball

10 Février 2018
Repas spectacle
« Musicals »
Organisé dans la gare de l'ouvrage du Hackenberg à Veckring
(Sur réservation, contacter l'association Amifort)

25 Février 2018
Choucroute
Organisé par le conseil de Fabrique

16 Mars 2018
Gros déchets

25 Mars 2018
Vecknam game
Au paintball

Le Mot du Maire

L'année 2017 s'achève, et nous les avons surmontés, « nos hauts et nos bas » !
J'espère cependant que ce sont vos joies et celles de vos proches qui ont été nombreuses.
Rétrospectives sur les réalisations communales de l'année écoulée :

Le terrain multisports se dresse fièrement, pour la joie de nos jeunes et moins jeunes.

Le bâtiment Multiservices verra le jour dans les semaines à venir ; je souhaite que ce petit commerce de proximité vous rende bien des services tout en apportant un peu de vie au village.

L'embellissement de notre village par la mise en valeur des entrées, la réfection de portions de trottoirs, l'enfouissement de certaines tranches du réseau d'éclairage, ont pris un peu de retard sur le planning établi.

Le manque de volontaires à intégrer le corps des sapeurs-pompiers local, malgré les appels, a généré la fermeture de notre centre d'intervention. Même la fusion avec le CI de Monneren en 2014 n'a pas contribué à son maintien. Sa fermeture a été prononcée par le SDIS. J'étais sapeur-pompier et cette fermeture me peine profondément, une page de notre histoire locale se ferme. Je remercie particulièrement tous les bénévoles qui se sont investis pendant de très longues années au secours de la population. Ce service est assuré désormais par le CI de Kédange-sur-Canner et le CIS de Metzervisse.

L'année 2018 s'ouvre à nous ... pour concrétiser d'autres projets qui sont programmés :

- La réfection du local des ouvriers communaux qui devient une urgence.
- La création d'une séparation des WC communs à la salle socioculturelle et aux vestiaires Foot.
- La création d'un parking devant l'école maternelle, afin d'améliorer la sécurité rue du Stade et ceci plus particulièrement lors des entrées et sorties d'école.
- La mise en conformité de notre réseau d'assainissement par le Syndicat d'Assainissement (SIDEET) sur la Grande Rue à Veckring (tronçon depuis la mairie à la sortie du village coté Monneren), prévu pour fin 2017 mais reporté à cette année.
- La mise en place d'un pylône sur le site ENS du Colacker (ancienne carrière à Veckring), pour accueillir les opérateurs Free et Orange afin d'optimiser leur couverture réseaux pour téléphones portables ; ces aménagements ont été négocié avec un versement de loyer annuel à la commune. Courant 2018 nous aurons donc les 4 opérateurs emblématiques de disponible sur notre commune, Sfr, Bouygues, Free et Orange.
- L'avancement du haut débit, le programme annoncé par Moselle fibre est respecté ; la couverture de notre commune devrait se terminer pour la fin d'année 2018, ceci pour le plus grand plaisir de nos internautes.
- La programmation, suivie des travaux d'aménagement d'un chemin forestier et de randonnée. Tout récemment nous est parvenu la bonne nouvelle ! Les subventions à hauteur de 80 % sollicitées auprès de la Région et du Feeder depuis maintenant trois ans, pour ce projet commun aux communes de BUDING, KEDANGE et KLANG nous sont accordées. Ce chemin rendra donc possible les ventes des produits forestiers issues de cette partie de forêt communale, d'où de nouvelles recettes de fonctionnement dans les années à venir.

Vous pouvez l'entrevoir : 2018 sera une année où nous n'aurons pas le temps de nous ennuyer !
Je souhaite que la nouvelle politique engagée par notre nouveau gouvernement, par les restrictions annoncées sur les subventions, réserves parlementaires, taxes d'habitations, ne nous stoppe pas dans notre élan voué au développement de notre petite commune !

En cette période de vœux, je souhaite à toutes et à tous, Une année 2018 pleine de Joie, de Bonheur et surtout de Santé !

Le Maire
JOST Pascal

La Mairie

Le secrétariat :

Tél : 03 82 82 30 70

Fax : 03 82 82 30 70

Mail : communedeveckring.mairie@sfr.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 9h15 à 12h00

Le mardi de 17h00 à 19h30

Le mercredi de 9h15 à 12h00

Le vendredi de 9h15 à 12h00

Les délibérations

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2017

RYTHMES SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE ANNÉE 2018/2019

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 autorise, par dérogation, le retour aux semaines scolaires de 4 jours. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide l'organisation d'une consultation sur les rythmes scolaires pour la rentrée scolaire 2018/2019 à l'Ecole Maternelle entre tous les acteurs intervenants : enseignants, personnel communal, parents d'élèves.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCAM : TRANSFERT DE LA COMPETENCE

GEMAPI A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2018

La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 dite « MAPTAM » modifiée par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite « loi NOTRe », attribue aux communautés de communes une nouvelle compétence obligatoire en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations à compter — au plus tard — du 1^{er} janvier 2018 (modification de l'article L 5214-16, I, 3^o du CGCT). Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a approuvé les modifications des statuts de la Communauté afin d'y inscrire la compétence GEMAPI avec effet au 1er janvier 2018 telle que libellée à l'article L. 211-7 du Code de l'environnement.

DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION QUI SE DEROULERA DU 18 JANVIER AU 17 FEVRIER 2018.

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le recensement de la population se déroulera du 18 Janvier au 17 Février 2018 ; il y a lieu de désigner un coordonnateur communal. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, nomme Madame JUNGLING Marie-Noëlle coordonnateur communal.

SYNDICAT FORESTIER DE MONNEREN

Le Maire relate aux membres du Conseil Municipal l'histoire de la gestion du Syndicat Forestier de Monneren qui comprend les Communes de Monneren-Sainte-Marguerite, Veckring et Saint-François-Lacroix. Considérant que les frais de fonctionnement de ce petit syndicat augmentent de plus en plus et que les recettes sont de moins en moins importantes, il propose aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à entreprendre toutes les démarches nécessaires en vue du retrait de la Commune de Veckring du Syndicat Forestier de Monneren. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 9 voix pour et 1 abstention, autorise le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires en vue de ce retrait.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2017

CONVENTION AVEC ENEDIS POUR LE PASSAGE D'UNE LIGNE ELECTRIQUE POUR L'ALIMENTATION DU CHATEAU D'EAU SIRGEA DANS LA FORET COMMUNALE DE VECKRING A GUENANGE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'absence d'un contrat, et ce depuis la création d'une ligne électrique pour alimenter le château d'eau qui appartient au SIRGEA (Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange d'Eau et d'Assainissement). L'emprise de la ligne comprend les parcelles forestières appartenant à la commune de Veckring sur le ban de la Commune de Guénange. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise le Maire à contacter l'ONF et ENEDIS pour l'instauration de cette convention comprenant les tarifs en vigueur établis par l'ONF, avec une rétroactivité sur 5 années.

CONVENTION AVEC FENSCH FONTOY POUR LE PASSAGE D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE DANS LA FORET COMMUNALE DE VECKRING A GUENANGE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en l'absence de contrat, et ce depuis la création d'une conduite d'eau potable au bénéfice du Syndicat Mixte de Production d'Eau Fensch-Lorraine (SFL) qui traverse les parcelles forestières appartenant à la commune de Veckring sur le ban de Guénange. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne l'autorisation au Maire de contacter l'ONF et le SFL pour l'instauration de cette convention avec les tarifs en vigueur établis par l'ONF, avec une rétroactivité sur 5 années.

CONVENTION AVEC SIRGEA POUR LE PASSAGE D'UNE CONDUITE D'ASSAINISSEMENT DANS LA FORET COMMUNALE DE VECKRING A GUENANGE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à l'absence de contrat, et ce depuis la création d'une conduite d'assainissement qui appartient au SIRGEA (Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange d'Eau et d'Assainissement) traversant les parcelles forestières appartenant à la commune de Veckring sur le ban de Guénange, il y a lieu d'instaurer une convention. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne l'autorisation au Maire de contacter l'ONF et le SIRGEA pour l'instauration de cette convention avec les tarifs en vigueur établie par l'ONF, avec une rétroactivité sur 5 années.

Les délibérations

DESIGNATION ET REMUNERATION DE L'AGENT RECENSEUR « RECENSEMENT DE LA POPULATION ANNEE 2018 »

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de recruter un agent recenseur qui sera chargé de recenser la population de la Commune de Veckring entre le 18 Janvier et le 17 Février 2018. Il est proposé aux membres du Conseil Municipal le recrutement de Monsieur SCHMITT Maurice qui a déjà effectué le recensement de la population en 2013. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, désigne Monsieur SCHMITT Maurice en qualité d'agent recenseur ; il sera rémunéré sur la base forfaitaire proposé par L'INSEE.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide des modifications budgétaires suivantes :

Section d'Investissement

C/275 + 330 € Dépenses C/21534 + 4 500 € Dépenses

C/2158 + 3 000 € Dépenses C/2313 - 7 830 € Dépenses

FIN DE LA CONVENTION DE L'OCCUPATION DE L'OBSERVATOIRE DES CHENES BRULES PAR L'ASSOCIATION DE ASCH

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier adressé par le Président de l'ASCH (Association de Sauvagerie des Casemates du Huberbusch), l'informant de leur intention de mettre fin à la convention signée avec la Municipalité de Veckring le 21 avril 2015, pour la prise en charge de l'Observatoire des Chênes Brûlés. En effet, la création d'une association est envisagée pour la pleine prise en charge de cet observatoire. Le Conseil Municipal décide en conséquence de mettre fin à cette convention à compter du jeudi 28 Décembre 2017, date à laquelle la future association sera en charge de l'Observatoire des Chênes Brûlés.

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE WEEK-END DU 2 ET 3 JUIN 2018 A LA CAISSE LOCALE GROUPAMA DE METZERVISSE.

Le Maire fait part du courrier que lui a adressé Monsieur VELVERT Martial, au nom de la fondation Groupama et du Conseil d'Administration de la Caisse Locale de Metzervisse. Il sollicite le Conseil Municipal pour la mise à disposition de la salle socioculturelle, à titre gratuit ou à tarif préférentiel, pour organiser une balade solidaire, dont les dons et tous les bénéfices de cette journée seront reversés à une association de maladie rare afin qu'ils puissent améliorer le quotidien des malades, poursuivre les recherches, créer des structures, etc... Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de mettre gracieusement la salle socioculturelle de Veckring à la disposition de la fondation Groupama et du Conseil d'Administration de la caisse locale de Metzervisse pour le week-end des 2 et 3 Juin 2018.

DEMANDE DE SUBVENTION COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'allouer une subvention de 305 € à la Coopérative scolaire de l'école maternelle

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR LA MISE EN SECURITE DE L'ECOLE MATERNELLE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Référent sureté de la Gendarmerie Nationale propose d'optimiser la sureté de l'Ecole Maternelle en y installant une nouvelle clôture comprenant portail, vidéophone et caméra de vidéosurveillance. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de la réalisation de ces travaux. En outre il charge le Maire de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), suivant devis établi pour un montant de 31 000,00 € H.T.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU F.I.P.D. POUR LA MISE EN SECURITE DE L'ECOLE MATERNELLE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le référent sureté de la Gendarmerie Nationale propose d'optimiser la sureté de l'Ecole Maternelle en y installant une nouvelle clôture comprenant portail, vidéophone et caméra de vidéosurveillance. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de la réalisation de ces travaux. En outre il charge le Maire de solliciter une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), suivant devis établi pour un montant de 31 000,00 € H.T.

RYTHMES SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE A COMPTER DE LA RENTREE 2018-2019.

Vu la Délibération du 3 octobre 2017 approuvant l'organisation d'une consultation visant à recueillir l'avis de tous les acteurs pour le retour de la semaine scolaire à 4 jours à l'Ecole Maternelle à compter de la rentrée de septembre 2018 ; Vu le résultat de cette consultation qui s'est déroulée le 4 octobre 2017, et dont les résultats sont les suivants : 40 suffrages exprimés, dont 38 pour la semaine à 4 jours et 2 pour la semaine à 4,5 jours ; Vu le résultat de la consultation du conseil d'école qui s'est déroulée le 6 novembre 2017, et dont les résultats sont les suivants : 4 suffrages exprimés, dont 3 pour la semaine à 4 jours et 1 abstention.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 7 voix pour et 2 abstentions, émet un avis favorable à la nouvelle organisation de la semaine scolaire avec le retour aux 4 jours pour la prochaine rentrée de septembre 2018 et années suivantes.

Les délibérations

MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) : INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETION ET D'EXPERTISE (IFSE) ET COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA)

Le Conseil Municipal décide d'instaurer le R.I.F.S.E.E .P. pour Les Adjoints administratifs et autorise le Maire à fixer, par arrêté individuel, le montant perçu par chaque agent au titre des deux parts de l'indemnité dans le respect des principes définis par les textes de référence approuvé par le conseil municipal.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2017

VENTE V.P.I .DU CENTRE D'INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS DE VECKRING-HELLING

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la dissolution du corps des sapeurs-pompiers de Veckring/Helling décidée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) suite à un manque d'effectifs (plus que deux sapeurs-pompiers opérationnels sur la commune), le véhicule de première intervention (VPI) acheté par la Commune en 1997 qui avait été mis à la disposition du SDIS revient de ce fait à la Commune. La valeur d'achat était de 420 000 francs soit 64 000 € environ. Le prix de vente de base est fixé à 20 000 € pour 8600kms. Le Conseil Municipal décide de vendre le véhicule de première intervention (VPI), et de retenir la meilleure offre.

LOCATION GARAGE SIS 32 RUE DES QUATRE SEIGNEURS

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que le garage communal sis au 32 Rue des Quatre Seigneurs sera vacant à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Conseil Municipal décide de louer ce garage à Mr et Mme DERWICH Didier à compter du 1^{er} Janvier 2018, pour un montant mensuel de 55 €.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE POUR LA CREATION DE PLACES DE PARKING POUR LE CIMETIERE ET LA SALLE MORTUAIRE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que pour sécuriser le carrefour entre la RD 60, la Route du Hackenberg, la Rue du Stade et l'arrêt de bus TIM, il y a lieu de créer des places de parking côté RD 60, côté Route du Hackenberg, et de créer une place matérialisant l'arrêt de bus. Le Conseil Municipal décide la création de places de parking, ainsi que la création d'une place d'arrêt de bus. Charge le Maire de solliciter une subvention au titre des amendes de police, suivant devis établi pour un montant de 37 381,75 € H.T.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR LA CREATION DE PLACES DE PARKING POUR LE CIMETIERE ET LA SALLE MORTUAIRE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que pour sécuriser le carrefour entre la RD 60, la Route du Hackenberg, la Rue du Stade et l'arrêt de bus TIM, il y a lieu de créer des places de parking côté RD 60, côté Route du Hackenberg, et de créer une place d'arrêt de bus. Le Conseil Municipal décide la création de places de parking, ainsi que la création d'une place d'arrêt de bus, charge le Maire de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, suivant devis établi pour un montant de 37 381,75 € H.T.

ATTRIBUTION A LA COMMUNE DE VECKRING DE BIENS VACANTS ET SANS MAITRE ET INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DE LA COMMUNE DE VECKRING DE PARCELLES DE TERRAIN

Monsieur le Maire expose que les immeubles sis à VECKRING, cadastrés :Section 5 n°44, Section 5 n°26, Section 5 n°71, Section 6 n°88, Section 7 n°94, Section 11 n°161, Section 15 n°104, Section 15 n°111, Section 16 n°31, Section 16 n°43, Section 19 n°51, Section 23 n°104, Section 25 n°4, Section 20 n°19, Section 26 n°59, Section 22 n°172, Section 22 n°173, Section 26 n°61, Section 28 n°93, Section 28 n°188, Section 28 n°17, Section 28 n°18, sont présumés vacants et sans maîtres et peuvent en conséquence faire l'objet d'un transfert dans le domaine privé de la Commune de VECKRING. Le Conseil Municipal incorpore les immeubles désignés dans le domaine communal.

Les délibérations

REEMPLACEMENT TINTEMENT DE LA CLOCHE 1 DE L'EGLISE DE VECKRING

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, que suite à une intervention du technicien de l'entreprise BODET qui est chargé de l'entretien des cloches de l'église, il y a lieu de remplacer le moteur du tintement de la cloche 1.

Le Conseil Municipal décide de remplacer le moteur tintement de la cloche 1 pour un montant de 1 097,00 € H.T.

MISE EN ŒUVRE DE LA DEMATERIALISATION DE LA TRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le dispositif ACTES (Aide au Contrôle de légalité Dématérialisé). Celui-ci permet la dématérialisation de la transmission des actes au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire. A la demande de la Préfecture, il doit être mis en place. Pour ce faire, une convention doit être signée entre la Sous-Préfecture et la Commune. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec Monsieur le Sous-Préfet de THIONVILLE la convention pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Le Conseil Municipal décide des modifications budgétaires suivantes :

Section d'investissement C/2161 + 2 500€ Dépenses C/2313 – 2 500 € Dépenses

PROJET FREE SUR LE CHATEAU D'EAU DU SIRGEA DANS LA FORET COMMUNALE DE VECKRING A GUENANGE

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que l'opérateur Free Mobile propose d'implanter sur le château d'eau du SIRGEA situé dans la forêt communale de Veckring à Guénange, une antenne-relais de téléphonie afin d'optimiser la couverture de son réseau.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires avec Free Mobile et le SIRGEA pour l'implantation de cette antenne-relais.

Etat civil

Les naissances

Samuel CLEMENT GRAFF

Le 3 Octobre 2017

Diégo ANTUNES

Le 17 Décembre 2017

Ylana DELSUC DUTORDOIR

Le 20 Décembre 2017

Les décès

Gilberte KIND épouse BUCHART

Le 9 Octobre 2017

Les évènements

INAUGURATION DE L'AIRE ANNE GROMMERCH ET DU TERRAIN MULTISPORTS



Le 7 Octobre, l'inauguration de « l' Aire Anne GROMMERCH » a attiré de très nombreuses personnalités : notre Député Isabelle Rauch, nos Sénateurs François Grosdidier et Jean-Marie Mizzon, notre Conseiller Régional Jackie Helfgott, notre Président du Conseil Départemental Patrick Weiten, notre Conseiller Départemental Pierre Zenner, le Président de la CCAM Pierre Heine, de nombreux Maires et Conseillers des communes avoisinantes, les parents et la Famille de notre ancienne Député Anne GROMMERCH ainsi que de nombreux sportifs dont l'équipe féminine professionnelle de volley du TFOC et les anciennes gloires de l'équipe de Handball de Veckring/Helling...

Ce fut une belle réussite, il ne reste maintenant plus qu'à nos jeunes et moins jeunes de bien profiter de ce terrain multisports !

REPAS DES ANCIENS



Le 29 Octobre 2017, la Municipalité et le CCAS ont accueilli les anciens de notre village pour le traditionnel repas des anciens sur le thème d'Oktoberfest. Il y avait une superbe ambiance !

ANIMATION ORGANISE PAR LA BIBLIOTHEQUE



Le 6 Décembre, réalisation de décorations de Noël qui ont ensuite été placées le 10 Décembre sur un sapin offert par la Commune à l'entrée du stade de football.

Pour rappel les permanences de la Bibliothèque s'effectuent, les 2ème et 4ème mardis du mois suivant le tableau édité, de 15h30 à 17h00, ainsi que les premiers samedis de chaque mois de 10h30 à 11h30.

Les évènements

SOIREE DANSE ET KARAOKE, ET SEANCE THEATRE



Un week-end complet de détente pour fêter les vingt premières années d'existence de l'Association "Bibliothèque".

Le samedi 4 Novembre, une soirée danse et karaoké.

Le dimanche 5 Novembre après-midi, une séance de théâtre avec la troupe "Guénange Comédie Club" qui a présenté le fabuleux Noël d'Amélie Melo. Des personnages atypiques et hauts en couleur qui rencontrent des situations extravagantes et loufoques ont ravi un public très familial. Merci aux participants et aux organisateurs de la Bibliothèque.

MARCHE DE NOËL



Le 10 Novembre, le Club Déco Loisirs nous a présenté son traditionnel Marché de Noël. Un moment de partage autour d'une part de gâteau, après quelques emplettes pour les fêtes.

MARCHE DU TERROIR

Le 19 Novembre a eu lieu le Marché du Terroir organisé par l'Amicale Hellingeoise. Parmi un large panel d'exposants, nous avons pu y trouver différents mets confectionnés par des artisans locaux et régionaux.

SAPINS DE NOËL

La municipalité remercie les associations, les enfants et les adultes ayant participé à la décoration des sapins de Noël.

Les informations

LETTRE OUVERTE AUX HABITANTS DE VECKRING ET DE MONNEREN

Mesdames, Messieurs,

J'ai la grande tristesse de vous apprendre la fermeture du Centre d'Intervention de Veckring-Monneren au 1^{er} janvier 2018. En effet, après plus d'un siècle d'existence le Centre de Veckring, fusionné avec celui de Monneren en 2014, doit fermer ses portes. Le manque crucial de personnels ainsi que son effectif vieillissant ne permettait plus un fonctionnement normal et un départ en intervention. Cet état de fait reflète une conjoncture civilisationnelle qui favorise l'individualisme au détriment de la solidarité, du courage et du dévouement. J'espère de tout cœur que ce constat n'ira pas en s'aggravant pour l'ensemble des associations de nos communes.

A compter du mois de décembre 2017, en vertu du nouveau Service Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle, les interventions seront assurées par nos collègues de Waldweistroff pour la commune de Monneren et de Kédange-Sur-Canner pour la commune de Veckring. Je les remercie de prendre le relais pour assurer votre sécurité et leur souhaite bon courage. Faites leurs un accueil des plus chaleureux. J'invite néanmoins chaque administré de nos communes à s'inscrire à une formation de premier secours soit en entreprise soit auprès d'organismes agréées par l'Etat car nous sommes chacune et chacun acteur de notre propre sécurité.

Je remercie très chaleureusement le conseil municipal de Veckring, et en tête M. le Maire, pour son soutien inconditionnel envers les sapeurs-pompiers. Mes sentiments les plus amicaux vont vers les anciens sapeurs-pompiers de Veckring et de Monneren qui ont donnés de leur personne en leur temps. Je remercie également l'ensemble des bénévoles des deux amicales qui ont soutenus dans l'ombre les deux casernes. Je me rappelle que c'est grâce à eux que des manifestations telles que le 14 juillet ou les marches I.V.V. ont été possibles. Ce sont ces manifestations qui ont servi à acheter du matériel et à améliorer le casernement avant la départementalisation. Merci à toutes les personnes qui ont accompagné de près ou de loin les casernes de Monneren, de Veckring et de Monneren-Veckring.

Enfin, je remercie tout particulièrement l'ensemble des sapeurs-pompiers actifs que j'ai eu l'honneur et le privilège d'encadrer. C'est grâce à eux que des centaines de personnes ont été secourues. A l'heure où notre société semble avoir besoin plus que jamais de figures altruistes, vous êtes un exemple pour chacune et chacun. Qu'il me soit permis de les citer :

Caporal-Chef Dominique Buchholzer, adjoint du chef de centre qui prend sa retraite après 36 ans de service.

Caporal-Chef Edessa Laurent, mécanicien de la caserne qui prend sa retraite après 26 ans de service.

Caporal-Chef Iaccuzzo Noël, responsable matériel qui prolonge son engagement au sein du C.I. Kédange-Sur-Canner.

Caporal-Chef Schneider Gaëtan, qui rejoint le C.I.S. Metzervisse.

Premier Classe Dorian Buchholzer, responsable pharmacie, qui rejoint les rangs du C.I. Kédange-Sur-Canner.

Enfin, moi-même qui poursuis mon engagement au sein du C.I.S. Courcelles-Chaussy avec dans le cœur et l'esprit le savoir et le sourire de tous les sapeurs-pompiers que j'ai eu l'honneur de côtoyer jusqu'ici.

Qu'il me soit encore permis de vous souhaiter le bonheur, la joie et l'accomplissement de vos projets pour cette année 2018 qui s'annonce.

Courage et Dévouement.

Sergent-Chef MAUJEAN, Chef de Centre du C.I. Veckring-Monneren.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018 Du 18 janvier au 17 février



Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous, il se nomme Monsieur **SCHMITT Maurice**.

Il vous demandera de répondre à l'enquête et vous proposera de le faire sur Internet ; pour cela il vous remettra des codes personnels pour vous faire recenser en ligne.